

Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 5 juin 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aix-sur-Vienne, selon convocation en date du 29 mai 2026, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Monsieur José DUDOGNON étant secrétaire de séance.

Délibération n°2026/78

En date du 5 juin 2026

Portant sur :

Elections Sénatoriales – Election des Délégués et de leurs suppléants

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Sébastien LAPORTE, Madame Florence LE BEC, Monsieur José DUDOGNON, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FÉVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Philippe SAVIGNAT, Madame Christelle THORÉ, Madame Isabelle AUBRY, Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Monsieur Laurent THARAUD, Madame Inès ROVARINO, Madame Claire Amandine TILUS, Monsieur Thomas BOULESTEIX, Monsieur Gérard BRIOT, Monsieur Philippe GOUT, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Aurélie POUGET, Madame Céline BENOS.

Représentés : Madame Béatrice BOTHIER par Madame Christiane GADAUD, Monsieur Arnaud BLAINEAU par Monsieur José DUDOGNON, Monsieur Aurélien ZANKOWITCH par Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Elodie CORGNE par Madame Aurélie CLAVEAU, Madame Albina DESPROGES par Monsieur Gérard BRIOT.

Vu le Code Electoral,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2025-1362 du 26 décembre 2025 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre et Miquelon,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Monsieur le Président, Monsieur René ARNAUD, élu Maire, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des Délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection Sénatoriale du 27 septembre 2026.

Après un appel de candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement des RESULTATS DU SCRUTIN

Nombre de conseillers présents.....	24
Nombre de conseillers représentés.....	5
Nombre de bulletins et enveloppes annulés.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	29
Ont obtenu :	
Liste AIXE AVENIR.	23
Liste ENSEMBLE POUR AIXE.....	6

Sont déclarés élus en tant que Délégués et Suppléants, amenés à participer à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026, dans l'ordre indiqué.

1^{er} Délégué : Monsieur René ARNAUD
2^{ème} Délégué : Madame Aurélie CLAVEAU
3^{ème} Délégué : Monsieur Jean DU BOUCHERON
4^{ème} Délégué : Madame Marie-Claire SELLAS
5^{ème} Délégué : Monsieur Marc LIEBSCHUTZ
6^{ème} Délégué : Madame Florence LE BEC
7^{ème} Délégué : Monsieur Sébastien LAPORTE
8^{ème} Délégué : Madame Béatrice BOTHIER
9^{ème} Délégué : Monsieur José DUDOGNON
10^{ème} Délégué : Madame Elodie CORGNE
11^{ème} Délégué : Monsieur Philippe SAVIGNAT
12^{ème} Délégué : Madame Catherine FÉVRIER
13^{ème} Délégué : Monsieur Gérard BRIOT
14^{ème} Délégué : Madame Aurélie POUGET
15^{ème} Délégué : Monsieur Philippe GOUT

1^{er} Suppléant : Monsieur Thomas BOULESTEIX
2^{ème} Suppléant : Madame Claire-Amandine TILUS
3^{ème} Suppléant : Monsieur Nicolas ANDRIEUX
4^{ème} Suppléant : Madame Isabelle AUBRY
5^{ème} Suppléant : Madame Albina DESPROGES

A AIXE SUR VIENNE, le 5 juin 2026

René ARNAUD

José DUDOGNON

Maire d'AIXE-SUR-VIENNE

Secrétaire de séance

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter du 8 juin 2026, date de sa publication.